Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260903-2026_87-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2026-N°87

Nombre de Conseillers en exercice : 15 Présents : 9 Votants : 9

L'an deux mil vingt-six, le 27 août à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 août 2026

Présents : Mr PAUTREL Louis - Mr COQUELIN Ronan - Mr RINFERT Georges - Mme PEAN Michelle - Mr BLIN David - Mme BATTAIS Laëtitia - Mr PAUTREL Sébastien - Mme PERRAGUIN Charlotte - Mr DELORY Adrien.

Absente : Mme DUPREZ Aurore

Excusée : Mme CHALOPIN Virginie - Mme QUINLAN Sophie - Mr BOSSARD Thierry - Mr DAUGUET Valentin - Mme LESENECHAL Floriane

Monsieur RINFERT Georges a été désigné secrétaire de séance.

OBJET :

Finances : Décision modificative 2 de 2026 Budget Ville.

Mr le Maire expose les ajustements de crédits budgétaires 2026 nécessaires :

1 - Pour assurer l'utilisation des progiciels Berger Levrault, il y a lieu d'acquérir une licence ORACLE dans un pack jusqu'à 5 utilisateurs pour la somme de 930.00€ TTC. Il est proposé d'inscrire en section d'**Investissement** :

Dépense 205 Licences = + 930.00€ Dépenses 231 Travaux = - 930.00€

2 - Des annuités d'emprunts de la gestion 2025 seront comptabilisées sur la gestion 2026. Il est proposé d'inscrire aux deux sections :

Investissement :

Dépenses 1641 Capital = + 11 000.00€

Dépenses 231 Travaux = - 15 500.00€

Recettes 021 Autofinanct = - 4 500.00€

Fonctionnement :

Dépenses 6611 Intérêts = + 4 500.00€

Dépenses 023 Autofinanct = - 4 500.00€

Les ajustements de crédits 2026 sont repris dans le tableau de la décision modificative n°2 ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260903-2026_87-DE

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
023 - Autofinancement	-4 500.00€	
6611 – Intérêts de la dette	+ 4 500.00€	
Total section	**0.00€**	**0.00€**
INVESTISSEMENT	**Dépenses**	**Recettes**
1641 - Capital des emprunts	+ 11 000.00€	
205 - Licences	+ 930.00€	
231 - Travaux	- 16 430.00€	
021 - Autofinancement		- 4 500.00€
Total section	**- 4 500.00€**	**- 4 500.00€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de :

- VALIDER les ajustements de crédits budgétaires 2026 inscrits dans la décision modificative n° 2 de 2026
- AUTORISER Mr le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Le Ferré, le 03/09/2026
Pour extrait conforme au registre

Le Maire.
Louis PAUTREL

MAIRIE DE LE FERRE

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355